

Le vote communautaire ne fait pas une élection

POLITIQUE Vote-t-on pour des minorités en fonction de leur origine ou de leur religion ?

- Le parti Islam veut séduire les musulmans.
- Existe-t-il un vote communautaire en Belgique ?
- Fact-checking.
- Les partis comme Islam n'ont jamais recueilli de score marquant.

Ces dernières semaines, le parti Islam n'en finit plus de faire parler de lui. Avec un programme centré sur la communauté musulmane, il met en avant la délicate question du vote communautaire (la tendance à voter pour des élus membres de la même communauté que soi, ce qui passe par la religion, l'origine ethnique...).

Quelques mois plus tôt, c'est le parti d'Abou Jahjah, Be.One, qui avait fait couler beaucoup d'encre. Si l'essayiste controversé se défend de créer un parti communautaire, certaines mesures du programme en disent long sur le public visé (autorisation du port du foulard et de l'abattage rituel, doctrine anti-assimilationniste...). A Verviers et Dison, deux listes musulmanes devraient se présenter aux communales (Islam et MPE). Faut-il s'inquiéter ? Existe-t-il vraiment un vote « communautaire » ? Tentative de recadrage.

1 Faut-il s'inquiéter de l'émergence de ces partis musulmans ? Pour le politologue Pascal Delwit (ULB), la réponse est plutôt négative : « Depuis 1991, il y a eu en Belgique plusieurs listes communautaires et au-

cune n'a recueilli un score marquant. La même observation prévaut en France, en Allemagne ou au Royaume-Uni, où il y a des grandes communautés d'origine immigrée. » Selon lui, les partis communautaires qui ont du succès sont plutôt liés aux mouvements de frontières dans l'Europe : « Le parti de la minorité sudophone en Finlande, le parti de la minorité magyare en Roumanie, le parti de la minorité turcophone en Bulgarie, le parti populaire du sud-Tyrol en Italie... », énumère le politologue.

Si l'ancre électorale de ces partis est plutôt minime, il ne faut pas non plus tomber dans le risque de sous-estimation. C'est en tout cas l'opinion de Corinne Torrekens, chercheuse au sein du Groupe de recherche sur les relations ethniques, les migrations et l'égalité (Germe) de l'ULB, qui a publié un article sur le blog de la « Revue nouvelle » : « Il ne faut pas sous-estimer la part du marché électoral que ces partis convoitent ni fermer les yeux sur les motifs variés qui peuvent pousser à ce choix électoral. Vote contestataire, parti anti-système, revendications extrêmement pragmatiques et largement présentes au sein des communautés musulmanes... »

Au cours de ses recherches, elle s'est intéressée à l'émergence de nouvelles formes de participation politique au sein de la communauté musulmane. Dans son étude, elle développe : « Il existe aujourd'hui des formes de déception au sein des communautés musulmanes à l'égard de leur représentation par les partis politiques traditionnels. La réorientation des stratégies de mobilisation peut alors passer par la création de structures propres dotées d'une identité islamique (le cas Islam) ou encore par la création de lobbys ayant pour objectif de lutter

contre les discriminations. »

2 Existe-t-il un vote communautaire en Belgique ? Est-il mesurable ? Les études sur le sujet sont peu nombreuses. Selon une recherche de Dirk Jacobs, Marco Martiniello et Andrea Rea, les élections communales de 2000 ont constitué un jalon dans l'histoire de la participation politique des citoyens d'origine immigrée à Bruxelles. Cette année-là, il y a eu une augmentation remarquable du nombre de politiciens belges d'origine hors européenne, notamment du Maroc. L'étude montre que beaucoup d'entre eux ont été élus malgré une position a priori « non éligible » sur la liste. Les votes de préférence leur ont souvent permis d'obtenir un siège. « Il est indiscutable que des électeurs avec un background non européen ont supporté ces candidats », note l'étude. Ceci dit, les auteurs observent que ces élus d'origine immigrée ont aussi été élus grâce à des voix de « Belges de souche ».

L'appartenance à une communauté est donc loin d'être le seul facteur déterminant au moment du vote. Marco Martiniello, sociologue à l'ULiège, recadre : « Le vote ethnique pur est un mythe. En général, les gens ne votent pas pour un candidat uniquement parce qu'il a la même origine qu'eux. Cela ne suffit pas. Cela ne veut pas dire non plus que l'appartenance ne joue aucun rôle. C'est une variable à prendre en compte, parmi d'autres. » Pascal Delwit ajoute : « Tendanciellement, le poids des communautés joue moins qu'avant dans les votes, mais joue toujours. Et ce n'est pas propre à une communauté en particulier. Relativement à la religion, on constate en Belgique une forte corrélation entre le niveau de pratique élevé (catholique ou musulmane) et le vote

CDH. En revanche, le CDH n'est pas (plus) le premier réceptacle des catholiques faiblement ou pas pratiquants, c'est le MR. Pour les musulmans faiblement ou peu pratiquants, c'est le PS. »

3 Comment les partis traditionnels gèrent-ils cet enjeu du vote communautaire ? On l'a dit, il y a eu, ces dernières années, une hausse du nombre d'élus d'origine étrangère dans les conseils communaux et parlementaires, notamment à Bruxelles. L'historien Paul Wynants (UNamur) a fait les comptes dans une étude sur le profil des parlementaires en 2015 : au parlement bruxellois, ce sont le PS (54,5 %) et le CDH (50 %) qui comptent le plus de députés issus de l'immigration. Ecolo ferme le podium (25 %). La diversité est plus faible chez Défi (8,3 %) et au MR (5,9 %). Dans les autres assemblées, le classement est similaire, avec des pourcentages plus faibles (la Chambre, par exemple, est beaucoup moins diversifiée que le parlement bruxellois).

Paul Wynants observe que certains partis et candidats jouent sur la carte communautaire... « tout en niant le faire ». Il se souvient de visites électorales d'élus PSC (ancêtre du CDH) dans certaines communautés religieuses. Mais la pratique n'est pas propre à un parti. En fait, toutes les formations politiques se prêtent au jeu. « C'est une règle en sciences politiques, décrypte Marco Martiniello. Quand un nouvel électoral arrive, chaque parti essaie de se l'approprier plus ou moins ouvertement. Certains partis reprochent à d'autres de faire la promotion du vote communautaire, mais en réalité aucun parti ne peut se permettre d'aller chercher zéro voix dans la communauté d'origine immigrée. » ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

TÉMOIGNAGES

« Une question de génération »

Bertin Mampaka est député bruxellois et conseiller communal à la Ville de Bruxelles. Revenant sur son long parcours politique, l'élus CDH d'origine congolaise de 61 ans reconnaît bien volontiers qu'il a été à la rencontre de la communauté subsaharienne de la capitale dans ses démarches politiques. « Je revendique le fait d'avoir

incité la participation citoyenne de ces nouveaux Belges. » Il rappelle le contexte de l'époque : « Dans 80 % des cas, même les enfants nés ne se sentaient pas vraiment appartenir à la Belgique ou être des citoyens belges. C'est vrai que j'ai fait campagne avec cette rhétorique-là, dans une démarche de citoyenneté. » Une démarche assumée loin d'être exclusive : « J'ai toujours fait campagne auprès de tout le monde, partout. » En 2012, le centriste a obtenu 2.300 voix à Bruxelles-Ville. « Cela ne veut pas dire qu'il y a 2.300 Africains qui ont voté pour moi ! Il y en a, mais pas uniquement. Pour moi, le vote ethnique comme les médias le présentent, cela existe mais pas dans la proportion qu'on imagine parfois. » Les facteurs sont bien plus variés que la simple origine ethnique, estime-t-il, en renvoyant à une étude récente de la Fondation Roi Baudouin. Cette dernière apprend que 49 % des Congolais, Burundais et Rwandais de Belgique ont déjà voté pour un candidat « afro-descendant ». Ceci dit, lorsqu'on s'intéresse aux motifs d'un tel vote, seuls 16 % des répondants évoquent l'origine ethnique du candidat. Les autres raisons invoquées sont la compétence ou la connaissance du candidat.

Ridouane Chahid, 40 ans, échevin éverois et député bruxellois PS d'origine marocaine, analyse la question sous un angle générationnel. « Je ne nie pas que la première génération d'élus d'origine immigrée a parfois fait des campagnes communautaires ciblées. Je fais partie d'une nouvelle génération qui ne se limite pas à une seule communauté. J'irai même plus loin en disant que l'électorat d'origine marocaine est moins dupe qu'avant. L'électeur a évolué depuis la fin des années 90. Là où il accordait son vote à une liste car elle présentait des candidats d'origine marocaine, aujourd'hui, il demande le programme, s'intéresse aux mesures. »

Ridouane Chahid, BELGA

A.-C.B.